



LE PRIX JEAN-ZAY À PIERRE JOXE. Le sixième Prix Jean-Zay a été décerné, mardi, au restaurant « Le Procope », dans le VI^e arrondissement de Paris, à Pierre Joxe (*à g.*), pour son ouvrage « Cas de conscience », paru aux éditions Labor et Fides. Ce prix, créé par le Parti radical de gauche, récompense une œuvre littéraire consacrée à la laïcité et aux valeurs républicaines. À cette occasion, autour des deux filles de Jean Zay, figure politique orléanaise décédée en 1944, on a pu noter, entre autres, la présence de Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, de Simone et d'Antoine Veil, et de Rama Yade. Ce livre a séduit le jury, présidé par Nine Moati, pour l'absence de complaisance avec laquelle il est écrit. Dans « Cas de conscience », l'ancien ministre de l'Intérieur replonge le lecteur au cœur de nombreuses situations et affaires qui ont mis son éthique à l'épreuve de la realpolitik.